

BTS Banque Conseiller de Clientèle (marché des particuliers)

Quelle formation ?

Le BTS Banque Conseiller de clientèle forme des **conseillers clientèle** ou **chargés de clientèle** pour le marché des particuliers. Ils seront amenés à rejoindre **la force de vente** dans le secteur bancaire et financier.

Pour qui ?

Titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel possédant un bon niveau

Les qualités attendues pour les candidat(e)s :

- ↪ être attiré(e)s par une formation commerciale,
- ↪ avoir une maîtrise satisfaisante de la langue, à l'écrit comme à l'oral,
- ↪ présenter des compétences relationnelles en lien avec les métiers de la relation client,
- ↪ faire preuve d'organisation et d'autonomie,
- ↪ apprécier le travail en équipe,
- ↪ s'intéresser aux activités relevant des secteurs bancaire et financier,
- ↪ être capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés.

Comment postuler ?

L'accès se fait sur dossier, via Parcoursup.

Quels débouchés ensuite ?

Aujourd'hui, pour travailler dans le secteur bancaire, il est impératif de poursuivre en licence professionnelle en alternance :

- ↪ licence Banque/Assurance
- ↪ licence GOMFI (Gestion des opérations de marchés financiers et de réseau),
- ↪ autres licences du secteur tertiaire (AES)